

**Boisvert, Michel. *Montréal et Toronto. Villes intérieures.*
Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 256
pages**

Fabien Deglise

Volume 40, Number 2, Spring 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1009199ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1009199ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (print)

1918-5138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Deglise, F. (2012). Review of [Boisvert, Michel. *Montréal et Toronto. Villes intérieures*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 256 pages]. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 40(2), 50-51.
<https://doi.org/10.7202/1009199ar>

eau potable ainsi que l'expansion de la couverture des services d'assainissement. L'expansion urbaine de Montréal depuis la fin du XIX^e siècle s'est faite grâce à l'extension du réseau hydrique ainsi qu'à l'augmentation de la capacité énergétique. L'ouvrage développe également les questions liées à l'intégration de la rivière des Prairies au réseau maritime du Saint-Laurent et aux conflits socio-environnementaux concernant la construction de barrages hydroélectrique sur le réseau. Après la Deuxième Guerre mondiale, la densification résidentielle de la ville transforme le territoire et produit une nouvelle échelle géographique : la région de Montréal. L'expansion des frontières se fait sentir aussi par l'intensification des échanges commerciaux notamment entre le Canada et les États-Unis à travers le Saint-Laurent. En effet, on assiste à la deuxième transformation du fleuve. Si auparavant le Saint-Laurent était un instrument du développement socioéconomique de Montréal, il est devenu un instrument du développement économique à l'échelle nationale. Au cours des années 1970, on assiste à la naissance des enquêtes sur l'état des eaux du Saint-Laurent ainsi qu'à celle des mouvements pour sa reconstruction écologique. Les eaux sont vues comme ressources naturelles à protéger. C'est pourquoi le gouvernement s'attaque à la mitigation des problèmes environnementaux en faveur de la construction d'une « culture de l'eau » qui va au delà de l'approvisionnement en eau potable et de la commercialisation de la voie maritime. Cette période, qui va jusqu'aux années 2000, est marquée par la tentative de réhabiliter le caractère récréatif du Saint-Laurent. Pour terminer, l'auteure souligne l'originalité de cette étude qui a exploré les changements dans les « formes qu'a prise la présence de l'eau dans le paysage montréalais » au fil du temps (p. 230).

Cet ouvrage constitue une référence incontournable pour mieux saisir la place de l'eau dans l'évolution du paysage à Montréal d'hier à aujourd'hui, en nous donnant des pistes pour les transformations à venir. Même si la dimension épistémologique des représentations et de l'imaginaire social sur les eaux urbaines n'est pas clairement abordée, Michèle Dagenais nous indique des pistes pour de futures études. Le livre est très agréable à lire. On y trouve plusieurs photos et cartes historiques, une bibliographie bien organisée par type et un index. Cet ouvrage permet donc au lecteur de mieux comprendre les liens intrinsèques entre l'eau et l'urbanisation dans le cadre montréalais.

Gabriela da Costa Silva
University of Saskatchewan

Boisvert, Michel. *Montréal et Toronto. Villes intérieures. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 256 pages.*

C'est le développement urbain organique à son meilleur. Depuis près d'un demi-siècle à Montréal, voire un siècle pour Toronto, d'incroyables villes intérieures se sont façonnées dans ces grandes métropoles, livrant aux urbains tunnels piétonniers, centres commerciaux, universités, tours à bureaux, restaurants, cinémas et salles de spectacle, tous reliés à des stations de

métro dans un ensemble réticulaire et tellurique fascinant.

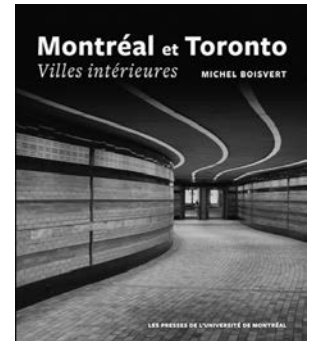
Ces espaces principalement souterrains font aujourd'hui école dans le monde de l'urbanisme. Ils font également l'envie d'autres grandes villes et restent encore et toujours fascinants en raison d'un profond paradoxe qui se trouve à leurs fondations: les 29,7 kilomètres d'espaces protégés montréalais — le RESO, comme on l'appelle —, tout comme les 27 kilomètres du PATH torontois, se sont développés en effet par eux-mêmes, sans plan d'urbanisme particulier, guidés surtout par les intérêts économiques privés des propriétaires d'immeubles qui composent cette mosaïque urbaine, tout comme par quelques coups de pouce administratifs ou fiscaux. Un cadre qu'a décidé de disséquer avec minutie et rigueur Michel Boisvert, professeur d'urbanisme à l'Université de Montréal et créateur de l'Observatoire de la ville intérieure dans cet ouvrage.

L'ouvrage, fruit d'une vingtaine d'années d'observation de la mécanique de développement des espaces urbains protégés, met en parallèle les conditions d'émergence et de fonctionnement de ces deux modèles de villes intérieures afin d'en distinguer les points de convergences, les points de divergence et ce, dans le but d'imaginer, de questionner et d'élaborer le modèle futur à adopter pour valoriser ce type d'urbanisme et assurer sa croissance inévitable.

Bien que les Montréalais, en général, et les Torontois, en particulier, lèvent le nez, parfois même méprisent, ces villes intérieures perçues comme des lieux fonctionnels et touristiques, pour Michel Boisvert, les villes intérieures entrent, au 21^e siècle, dans une nouvelle logique de ville compacte axée sur la promotion du transport collectif et sur l'urbanisme souterrain.

Pour comprendre cet avenir, l'auteur passe forcément par le passé et surtout par la description des éléments constitutifs de ces vastes réseaux. Dans le cas de Montréal, tout commence avec la Place Ville-Marie, dont la galerie marchande à sa base a été reliée dans les années 1960 à la Gare Centrale par un passage creusé sous le boulevard René-Levesque, anciennement Dorechester. Par la suite, le Montréal intérieur s'est développé en plusieurs stades le long des stations de métro qui alimentent le centre-ville et en faveur de bâtiments publics (la Place-des-Arts, l'Université du Québec à Montréal, le Complexe fédéral Guy-Favreau) qui ont stimulé sa croissance. Les immeubles privés ont également joué un rôle de promotion, mais uniquement lorsque les propriétaires y trouvaient un avantage économique à le faire.

À Toronto, l'idée du PATH remonte à 1900 quand le magasin T. Eaton Co. demande une autorisation pour percer un tunnel sous une voie publique pour relier son immeuble principal de la rue Yonge à quelques annexes des alentours. La construction du métro en 1954 et les Trente glorieuses feront le reste en



encourageant la création au centre-ville de ce réseau de galeries protégées à la vocation davantage commerciale qu'à Montréal. Fait à noter, la Ville Reine a stimulé son urbanité intérieure en finançant la moitié des coûts des tunnels, ce qui n'a jamais été le cas à Montréal où les coûts ont généralement été laissés entre les mains des promoteurs privés, sauf dans le cas des bâtiments gouvernementaux connectés au réseau. Plus encore, Toronto «a discuté dès les années 1950 d'un plan directeur mis au point par son service d'urbanisme, alors que l'initiative prise [à Montréal] par les promoteurs privés de Place Ville-Marie n'a jamais été soumise à la discussion du conseil municipal».

Ces décisions financières, urbanistiques et politiques marquent fortement l'ADN de ces deux villes intérieures qui se sont développées dans une sorte de chaos organisé — pour souligner le paradoxe —, surtout à Montréal où 90 % des composantes des espaces sont privés et donc sujettes à des influences publiques restreintes pour en guider l'évolution. Ce fait explique également le caractère bigarré dans l'esthétique ou la signalétique du réseau montréalais, ce qui attise les incohérences et les liens manquants, tout en offrant un très haut niveau de sécurité des lieux. En effet, aucune compagnie privée n'aimerait qu'un crime soit associé à son nom dans la partie intérieure de la ville.

Or, ce manque d'emprise du collectif sur des espaces collectifs dont la propriété est privée n'est pas à prendre à la légère. «Dans l'éventualité de dysfonctionnements dus au fractionnement de la propriété», il faudra, pour assurer le développement de ces lieux, «chercher s'il existe des formules intermédiaires, introduisant un peu plus de coercition dans l'aménagement du réseau». Selon l'auteur, il est également important de considérer l'impact positif que peuvent avoir les tendances lourdes du développement économique urbain sur l'aménagement des espaces souterrains, notamment «la recherche d'une densification plus forte dans les espaces centraux, qui passe par la mise en valeur des espaces souterrains, l'attrait renouvelé pour le transport collectif comme moyen d'accès privilégié à ces espaces centraux [...] et enfin la réduction des espaces occupés en surface par la voirie urbaine, au profit des espaces verts et des aires de détente».

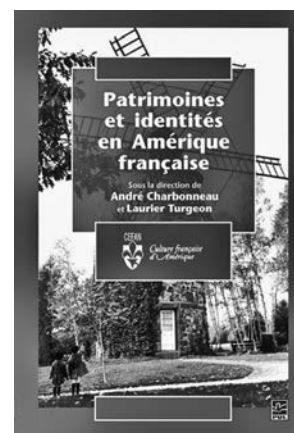
Le destin est tracé et semble imposer l'adoption, dans un avenir proche, d'un plan particulier d'urbanisme, surtout à Montréal, où plusieurs possibilités actuelles de développement de la ville intérieure pourraient devenir un bon prétexte à l'élaboration d'un tel cadre, sorte de chaînon manquant dans cette urbanité en courtpointe qui s'expose dans sa tri-dimensionnalité. Ce plan devrait, entre autres, mieux encadrer le développement du réseau piéton intérieur pour favoriser le transport en commun, faire participer les gouvernements au financement des raccordements, donner les grandes lignes d'un aménagement intérieur unifié, cohérent, faisant une large place à la lumière naturelle pour des raisons de sécurité et d'esthétique et assurer aussi une interaction intelligente entre l'intérieur et l'extérieur. Surtout, ce plan, si l'on suit le résonnement de l'auteur, qui en plus de 250 pages expose une incroyable érudition

urbano-tellurérique, devra exprimer très fort ce que plusieurs Montréalais se refusent à atteindre : Montréal, tout comme Toronto, seront dans l'avenir des villes intérieures, ou ne le seront pas. Il ne peut y avoir de zones grises.

Fabien Deglise
Le Devoir

Charbonneau, André et Laurier Turgeon (dir.). *Patrimoines et identités en Amérique française*. Québec : Presses de l'Université du Québec, coll. «Culture française d'Amérique» (CÉFAN), 2010. Pp. 316.

Rassemblant des contributions présentées lors d'un séminaire organisé par la CÉFAN en 2008 dans le contexte des célébrations entourant le 400^e anniversaire de Québec, cet ouvrage offre une tribune à une quinzaine de chercheurs universitaires et d'intervenants du milieu patrimonial. Au cœur de leurs réflexions se trouvent les rapports qui existent entre le patrimoine et l'identité, deux concepts polysémiques de plus en plus souvent associés dans l'historiographie, le premier étant souvent présenté comme un révélateur de l'autre. Les directeurs du collectif plantent le décor en introduction; si patrimoine et identité sont aujourd'hui si étroitement liés, c'est que le patrimoine, en «réuni[ssant les acteurs sociaux] autour d'une activité ou d'un lieu chargés de sens, [en] convoqu[ant] le désir de vivre ensemble et [en] revitalis[ant] collectivement le groupe» (p.2), répond à un besoin de continuité. De l'avis des directeurs, cette recherche des racines dans un monde «de plus en plus caractérisé par la mobilité, les mutations, l'éphémère» (p.1) s'inscrit dans une démarche identitaire contemporaine.



La CÉFAN étant consacrée à l'étude des communautés francophones de l'Amérique du Nord, on comprend que le séminaire ait porté sur ces communautés pour proposer des éléments de réponses aux questions de départ. Si Haïti, les Métis de l'Ouest et l'Acadie sont abordés, force est de constater que le Québec demeure fort bien représenté dans l'ouvrage. Il faut cependant souligner que l'originalité de la dialectique patrimoine-identité en milieu francophone nord-américain, malgré qu'elle soit présentée comme constitutive de la problématique de l'ouvrage, ne ressort pas comme un élément central des différents articles. Celui de Lucie K. Morisset fait ici figure d'exception. Elle pose la question d'emblée et tente de faire ressortir la particularité québécoise en fonction d'un système théorique qu'elle a ailleurs désigné sous le terme des «régimes d'authenticité» (voir l'ouvrage publié en 2009 par les Presses universitaires de Rennes, *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*).